

ACIM du 12 février 2011 – Bébés médicaments : le double désespoir

Publié le 12 février 2011
3 minutes

Le Professeur René Frydman vient de mettre au monde le premier « bébé médicament » en France qu'il ose appeler le « bébé du double espoir ». D'autres ont déjà été « fabriqués » ailleurs depuis dix ans. Il faut noter d'abord cet effet d'annonce survient comme par hasard en plein débat parlementaire durant lequel sont discutées des possibilités éventuelles de la manipulation embryonnaire.

Ce « bébé médicament », nous l'appellerons celui du double ou du quadruple désespoir.

Désespoir de savoir que la fécondation in vitro qui a permis cette naissance a supprimé d'emblée des dizaines d'embryons, ceci étant propre aux échecs de la technique. Que les survivants ont subi eux-mêmes une double sélection. La première concernant une maladie dont ils auraient pu être atteints ; et la seconde, sélectionnant les facteurs immunologiques en vue d'une implantation compatible avec l'enfant receveur. Il s'agit bien d'une double sélection de type eugénique. Or toute sélection eugénique est réprimée lourdement par la loi (article 511.11 du code pénal) en raison de ce qui a pu être fait dans un noir passé et qui laisse un douloureux souvenir. Que font donc les procureurs ?

Le deuxième désespoir sera certainement celui du petit être qui vient de naître. Tôt ou tard il apprendra qu'il a été mis au monde pour servir d'objet de prélèvement destiné à guérir son frère. Evidemment personne ne connaît à ce jour les conséquences psychologiques qui en résulteront pour lui. D'autant que de prélèvement du cordon ombilical, il risque de passer en cas d'échec au prélèvement de moelle osseuse. Comment un enfant devenu réserve de cellules souches pourra-t-il se récuser ?

Ultérieurement il saura qu'il est issu d'une sélection impitoyable, et qu'il est un survivant. C'est le syndrome des « *survivors* » par analogie aux soldats américains qui survivaient après une embuscade alors que leurs frères d'armes gisaient sur le terrain. Ce syndrome fait des ravages chez les enfants nés par fécondation in vitro. Personne n'en parle.

Que conclure sinon par la simple question posée par une émission de télévision récente. L'homme ne se prend-il pas pour Dieu ? En attendant, nous assistons à une marchandisation, une chosification de l'être humain qui est désormais au pouvoir des biologistes.

Quant à l'addition du coût de l'exploit à la gloire du Professeur Frydman ? C'est à lui que la société doit demander des comptes. A défaut de voir la Cour du même nom lui demander.

Dr. Jean-Pierre DICKES, Président de l'ACIMPS

Pour tout savoir sur l'ACIM

 [le site de l'ACIM](#)